



NOTE IMPORTANTE A L'ATTENTION DES ADHERENTS

Les accompagnateurs bénévoles du Club vous proposent des randonnées chaque dimanche dans plusieurs massifs de la région. Conduites sous leur responsabilité, les sorties collectives impliquent de la part de chacun une acceptation sans condition des règles suivantes :

- Le bénévole responsable de sortie est seul habilité à annuler, écourter ou modifier l'itinéraire de la sortie,
- il est demandé de ne pas le précéder,
- Le participant prend l'engagement de suivre les indications ou recommandations de ce responsable quant aux arrêts en chemin, attente d'autres groupes, horaire de départ après le casse-croûte de la mi-journée.
- Le participant prend l'engagement de venir aux randonnées avec un équipement adéquat (bonnes chaussures de montagne tige haute, boisson et nourriture en quantité suffisante, veste ou poncho, bonnet, vêtements de rechange, crème solaire visage et lèvres),
- Pour des raisons d'organisation et de sécurité, il est **impératif de s'inscrire** pendant la permanence du vendredi précédent la sortie. Il est possible de se faire inscrire par une tierce personne. Les randonneurs non inscrits au départ de la randonnée ne seront pas acceptés.

Le club se réserve la possibilité de refuser sur d'autres sorties un adhérent qui transgresserait ces dispositions de bon sens pour la sécurité et la satisfaction de tous. Il compte sur votre compréhension et vous en remercie par avance.

La Commission Montagne.

Cotation des randonnées :

Difficultés physiques : P1 (jusqu'à 800 m de dénivelé) P2 (de 800 à 1200m) P3 (Plus de 1200m)

Difficultés techniques : T1 (sentiers faciles) T2 (passages raides ou hors sentiers) T3 (passages exposés – aériens) T4 (passage d'escalade faciles ou/et névés)